Une page du Registre des comptes du patriarche Jean Hélou.

Il détaille les revenus du patriarcat de l'an 1811, date limite de notre travail. On y trouve les contributions de plusieurs diocèses. La part du diocèse de Tyr et Sidon s'élève à 650 piastres.
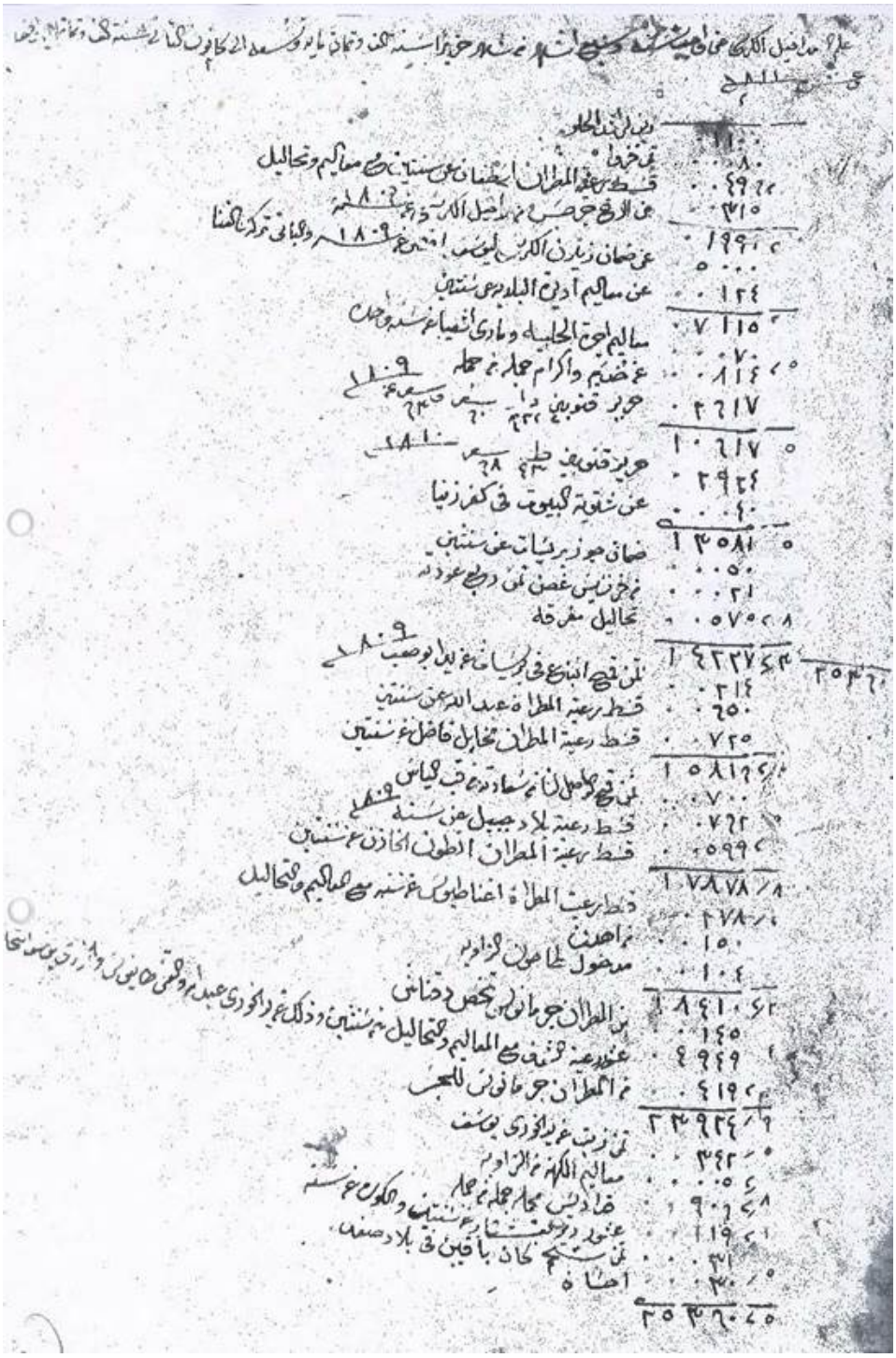
Ce Registre frappe par sa simplicité et son authenticité. Il n'a jamais été exploité, mais il est malheureusement très abimé par l'usure du temps.